

ARDIAN ENTREPRENEURS & CROISSANCE 2016

FONDS COMMUN DE PLACEMENT DANS L'INNOVATION - SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2025

Actif net : 11.02M€

Valeur liquidative retraitée* d'une part A : 24,9€

Nombre de parts A : 3 095 550

Stratégie

Elle consiste en la prise de participation dans des entreprises innovantes dont le siège est situé dans un pays membre de l'Union Européenne ou dans certains états membres de l'Espace Economique Européen. Les investissements seront effectués dans les secteurs des technologies innovantes, comprenant entre autres, mais de façon non exhaustive : technologies de l'information - télécommunications, logiciels d'entreprise et d'infrastructure, électronique, nouveaux services associés - ainsi qu'énergies et environnement. La taille des entreprises et leur maturité seront aussi diversifiées. Le Fonds ARDIAN Entrepreneurs & Croissance 2016 (« le Fonds ») investira à tous les stades de vie d'une entreprise. Les montants investis dans chaque société et le pourcentage de capital détenu seront fonction de la taille de l'entreprise, de ses objectifs, de son évolution et des conditions de marché au moment de l'investissement.

Durée de vie du Fonds

La durée de vie du Fonds est de 6 ans, soit jusqu'au 31 mai 2022 éventuellement prorogeable pour trois périodes successives d'un an chacune.

Le directoire d'Ardian France a décidé le 15 décembre 2023 de proroger la durée de vie du Fonds une troisième fois, soit jusqu'au 31 mai 2025.

Le Fonds est entré en liquidation au 2 juin 2025. La société de gestion ne prélève plus aucun frais de gestion depuis la fin de vie réglementaire du fonds, soit depuis le 31 mai 2025.

Contexte et activité du Fonds

Le Fonds est en pré-liquidation depuis le 1er juillet 2022 : l'équipe de gestion se concentre désormais sur la cession des lignes restantes en portefeuille.

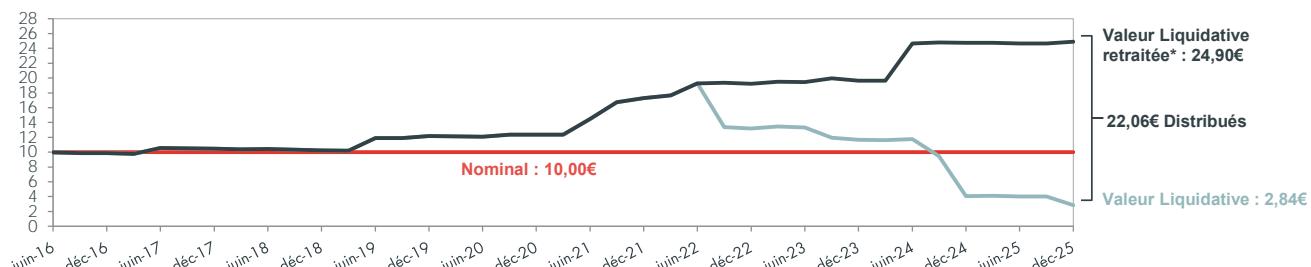
Au 31 décembre 2025, le portefeuille du Fonds est composé de trois participations.

En outre, afin d'assurer le bon déroulement de la fin de vie du Fonds, la société de gestion a décidé de maintenir bloqués les rachats de parts pendant la période de pré-liquidation.

Evolution de la valeur liquidative de la part A**

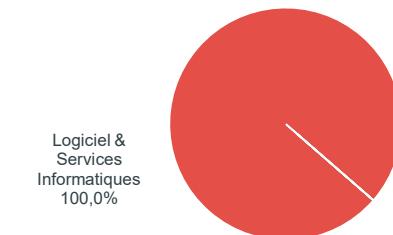
(Valorisation en Fair Market Value)

La valeur liquidative au 31 décembre 2025 est de 2,84€. Le Fonds a procédé à une première distribution unitaire de 6,00€ en date du 22 août 2022, une seconde distribution unitaire de 0,15€ en date du 27 juin 2023, une troisième distribution unitaire de 1,85€ en date du 22 septembre 2023, une quatrième distribution unitaire de 4,92€ en date du 13 mai 2024, à une cinquième distribution unitaire de 2,42€ en date du 27 septembre 2024, une sixième distribution unitaire de 5,31€ en date du 30 décembre 2024, et à une septième distribution unitaire de 1,41€ en date du 3 décembre 2025, soit une valeur liquidative retraitée* de 24,90€. Cette valorisation pourra fluctuer dans le temps et ne préjuge pas du prix de cession des participations.



Du fait de leur simplification, les informations sur ces produits sont inévitablement partielles ou incomplètes et ne peuvent dès lors avoir une valeur contractuelle. Elles complètent les informations réglementaires tenues à votre disposition sur simple demande à la société de gestion.

Répartition des investissements par secteur d'activité (en prix de revient)



Evolution historique de l'Actif Net

Date	VL retraitée* par part (€)	Performance**
Nominal ***	10,00	
30/06/2016	9,96	
31/12/2016	9,85	
30/06/2017	10,55	
31/12/2017	10,45	
30/06/2018	10,42	
31/12/2018	10,25	
30/06/2019	11,92	
31/12/2019	12,16	
31/03/2020	12,14	
30/06/2020	12,06	
30/09/2020	12,37	
31/12/2020	12,36	
31/03/2021	12,37	
30/06/2021	14,49	
30/09/2021	16,74	
31/12/2021	17,28	
31/03/2022	17,64	
30/06/2022	19,29	
30/09/2022	19,35	
31/12/2022	19,21	
31/03/2023	19,48	
30/06/2023	19,46	
30/09/2023	19,94	
31/12/2023	19,66	
31/03/2024	19,62	
30/06/2024	24,68	
30/09/2024	24,78	
31/12/2024	24,73	
31/03/2025	24,76	
30/06/2025	24,67	
30/09/2025	24,68	
31/12/2025	24,9	149,0%

* La valeur liquidative retraitée correspond à la valeur liquidative augmentée des distributions unitaires.

** Les performances passées ne préjudent pas des performances futures.

*** Hors droits d'entrée et avantage fiscal